

COMPTE - RENDU DU CCE ORDINAIRE DU 2 ET 3 JUIN 2010

1°) Approbation du Procès-verbal Extraordinaire du 16 mars 2010 :

>>> CCE du 16 mars 2010 : PV Approuvé à l'unanimité (nouvelle rédaction).

Commentaire CFDT : La nouvelle secrétaire (Fo) a bien repris la rédaction en bonne forme (nomination personnelle des interventions) sachant que sur ce P.V. le fond a aussi bien été respecté loyalement !!! En espérant que ça continue !!!

2°) Information et consultation du CCE sur le projet de fermeture des cafétérias de LANNION et ROUBAIX :

**** fermeture LANNION :** 2 nouvelles saisies : le 28 mai et le 11 juin pour avis. Fermeture prévue fin 2010.

Passage au vote : CGT, CFDT ne participent pas au vote suite aux infos données.

La CFDT ne peut cautionner une nouvelle fois une démarche en l'état de consultation sans que la direction une nouvelle fois ne nous donne pas l'assurance des offres valables de reclassement pour les salariés concernés : Voir l'actualité, qui nous donne encore une fois raison, sur le PSE de la Cafétéria de Chatou où Casino Cafétéria a été condamnée en Cour de Cassation (jurisprudence contre eux !!! février 2010).

CFTC donne 1 avis favorable au niveau social suite à l'effort de la DRH.

AUTONOME : favorable.

UNSA : constat du CA en baisse, malgré les efforts face à la concurrence et décide de voter défavorable.

****fermeture ROUBAIX :** CCE, saisie le 9 juin 2010 fermeture + rapide sur l'été 2010.

Passage au vote : CGT demande 1 investissement massif pour les cafétérias : pas d'avis tant qu'il n'y a pas de maintien.

CFDT ne prend pas part au vote (voir LANNION).

CFTC : favorable.

CGC : défavorable, prendront acte.

UNSA : défavorable.

FO : défavorable pour le PSE (la restructuration des 26 salariés). Cela dépend de l'identité économique, le groupe casino doit être à la hauteur de son historique et donne 1 avis sous réserve.

ROUBAIX perd 500 000 euros à l'année.

****PROJET DU PSE de sauvegarde de l'emploi LANNION – ROUBAIX :**

CFDT demande à inclure la caf de Roanne (CFDT) dans ce PSE global : ce qui est la moindre des choses et le minimum syndical !!!

REFUS DE LA DRH.

**Rappel : la Cafétéria en exploitation depuis le 1^{er} juillet 2009 bénéficie de la baisse de la TVA avec des milliers d'Euros récupérés par l'Entreprise sur l'Argent Public des contribuables et aussi les salariés de la Cafétéria de Roanne, sachant que cette manne financière devait créer des emplois et non en détruire au vu du Ministère du Commerce et de l'Economie !!! Ces salariés risquent d'être sacrifiés dans la plus totale indifférence !!!
Merci PATRON.**

*FO demande le rajout d'1 troisième condition : pas fait droit à cette demande, frais d'installation soit portés à 750 euros contre 650 : pas fait droit à cette demande mais accepte 700 euros.

*CGT demande que les frais de déplacement, la durée d'adaptation rajoutée de 3 mois, soit porté à 250 euros : fait droit à cette demande, ils bénéficieront de 250 euros pr 15km et seulement pendant cette période et que les salariés puissent coller 3 ou 4 jrs de congés spéciaux au déménagement : fait droit à cette demande.

*CGT demande 1 revalorisation des salaires : pas fait droit à cette demande. Prime forfaitaire à 300 contre 200, 500 en complément pour parents isolés contre 400.

Frais de déplacement pour les entretiens d'embauche : 30 euros par personne contre 200. DRH accepte d'améliorer pour 250 par personne.

Prime d'incitation à l'emploi : 500 euros contre 300, somme forfaitaire à 800 contre 600 idem pour parents isolés.

DRH accepte d'améliorer à 350 et 700 pour ceux qui se seront reclassés par eux-mêmes.

*UNSA demande le maintien de la prime NAO + indemnité nourriture, DRH fait droit à cette demande en disant que c'est tendu !!!

Passage au vote : favorable : 5 voix / abstention : 7 voix / pas d'avis : 4 voix.

FO pense DRH toujours défaitiste et s'abstient.

AUTONOME, CFDT, CGT (n'adhèrent pas du tout et ne cautionnent pas ce PSE), pas d'avis.

UNSA, CFTC, CGC : favorable.

Le PSE définitif sera transmis à tous les membres du CCE.

Commentaires CFDT :

Casino Restauration, qui se dit et se veut une «Entreprise Socialement Responsable» et qui sait bien communiquer, ramasse le pactole avec la baisse de la TVA depuis maintenant une année = 35 Millions d'Euros !!! qui devait servir à créer des emplois et augmenter les salaires !!! Mais le GATEAU est trop bon pour le partager !!!

Et ça continue, encore et encore = PLAN SOCIAL où une quarantaine de salariés risquent de perdre leur emploi !!!

C'est beau la Comm !!!

3°) Information et consultation du CCE sur le projet d'avenant à l'Accord de Participation :

**avenant de participation du 18 juin :

La taxe professionnelle n'existe plus ; remplacée par 2 taxes. C'est 1 réécriture comptable.

Vote 17 votants : favorable 15 = CFDT/CGC/AUT/FO/UNSA

défavorable 2 = CGT

4°) Information et consultation du CCE sur le projet d'avenant à l'Accord d'Intéressement :

**accord intéressement du 3 mars :

Vote 17 votants : favorable 15 = CFDT/CGC/AUT/FO/UNSA

défavorable 2 = CGT

CGT : explique son vote défavorable, ça met le système en difficulté, revendique les 1600 euros des salariés, injustice des répartitions des richesses, de moins en moins d'intéressement.

5°) Bilan 2009 du 1% Logement :

- 3 comités inter ; le prêt 1% taux à 15% dure 5 ans et pour ceux qui ont 3 ans d'ancienneté. Nouveauté 2010 : condition performance, énergétique, redécoupage des zones. Le prêt passé foncier seulement pour les 1^{eres} résidences principales. Les dossiers doivent être envoyés à la DRH.
- Aide 1% log / avance loca pass (1 mois de caution, prêt remboursable, sans intérêt et commence 3 mois après), garantie 3 ans (18 mois de loyers + les charges) cela ne concerne que les logements à parc locatif social (donc pas ceux du privé).
- Aide mobili pass : mobilité à + de 70 Kms, montant : 1600 euros et peut en bénéficier 1 fois tous les 2 ans.

6°) BILAN SOCIAL 2009 :

- Effectif : il recule de 8.56% 3566 salariés en novembre 2009 physique.
- Effectif permanent : 1474 CDI : 90%.
 - *société où les seniors se sentent bien, fidèles et vaillants d'après DRH !!!!!RIRE.*
- 2009 : 51% ont moins de 34 ans. Ancienneté moyenne d'1 cadre : 14 a
D'1 employé : 10 mois en niveau 1 et 8 mois en niveau 2.
Ancienneté moyenne de l'ensemble de l'entreprise : 9 ans et 6 mois.
- L'intérim à Casino représente 1.15% d'heures de travail et 70% pour des remplacements temporaires (ex : événementiel) et pour absences.
Pour les R2C c'est un recours nécessaire.
- COTOREP : 7.70% pour une obligation de 6%.
Le flux en personnel : embauche CDI en baisse.
- TURN OVER : 16.27% pour le total de l'entreprise !!!! données DRH !!!!!!!
- TAUX D'ENTREE : diminue car le personnel se stabilise.

- TAUX DEPART volontaire : 13.59%.
- RATIO de mouvement : 1.76.
- CHARGES SOCIALES + rémunération : 1 heure coûte 21.44 euros.
- DUREE moyenne d'1 AT : 53 jrs.

La baisse des effectifs, pour DRH, c'est normal car ça suit l'activité de l'entreprise !!!!!

CFDT

Elle est pas belle la VIE !!! Le narcissisme ne TUE PAS !!!!!

TOUT LE MONDE IL EST GENTIL TOUT LE MONDE IL EST BEAU !!!!

TOUT VA BIEN MADAME LA MARQUISE !!!!Heu pardon Mr NAOURI

VOTRE ENTREPRISE PROSPERE ET CREE DES EMPLOIS !!!!!!!

BILAN ANNUEL de la durée de travail :

*Effectif moyen en 2009 : - 11% pour 1 homme et + 18 % pour 1 femme.

C'est Le chiffre d'affaires qui génère l'emploi pour DRH.

*Salariés temps plein en baisse ; durée annuelle 1485 h/an.

*Salariés temps partiel en baisse ; durée moyenne 1077h/an et - 10% pour les femmes.

*Pourcentage d'heures de travail à tps partiel 47% (21.92% pour les hommes et 60% pour les femmes). Diminution du temps de travail plus marquée quand on est 1 femme.

*VOTE : favorable = 6 voix / défavorable = 0 / **abstention = 11 voix**

RAPPORT 2009 EGALITE homme /femme :

Embauche CDD en baisse pour les femmes - 14% et + 9% pour les hommes.

Rapport de la commission : au 1^{er} juin 2010 **l'égalité** h/f varie peu. Disparité reste toujours en écart.

VOTE : **abstention = 12 voix** / favorable = 5 voix

BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE :

Les femmes profitent plus des formations.

Agents de maîtrise en forte diminution.

Cadres stabilisés, car gagnent de l'ancienneté, en professionnalisme.

En heures : 30957 h dont 50% pour employés et des femmes en majorité.

Rapport de la commission : action de formation en baisse, manque d'info pour les salariés.

VOTE : favorable = 13 / abstention = 4

FONDATION D'ENTREPRISE CASINO :

1^{er} conseil d'administration le 22 mars 2010.

Projet commencé il y a 4 ans, le but : responsabilité sociale

Esprit de solidarité du groupe

projet commun à toutes les entités du groupe

*****A quoi elle sert**

>>aide à l'enfance, ceux exclus à l'aide du savoir (précarité, maladies).

>>mission : prévenir l'exclusion culturelle et sociale en donnant des outils humains, matériels.

*****Mode d'action** : 3 programmes : national, coup de cœur et international (école du soleil).

>>>1^{ère} action : autour d'1 association : le DR SOURIS (32% de vote favorable) le concept existe depuis 3 ans = service pédiatrique doté d'ordi pour s'instruire, jouer et communiquer. 3 services seront équipés (MARGENCY, LA TIMONE MARSEILLE ET SAINT ETIENNE). Projet engagé sur 3 ans, pour fin juin, collecte auprès des clients en magasins pendant 1 semaine, dans les cafétérias sous forme d'urne etc.

>>>coup de cœur local : favoriser l'engagement, valoriser et faire connaître.

>>>projet international : fédérer et valoriser.

Organisation : 6 membres fondateur (Jean-Charles Naouri, Président/ Yves Desjacques ...).
2 représentants de personnel, 5 personnalités qualifiées.

Commentaires CFDT :

Nous ne pouvons que nous satisfaire pour cette « Nouvelle Fondation » dédiée aux enfants malades !!! Rien n'est jamais aussi ETHIQUE que de s'occuper des ENFANTS MALADES !!!

La CFDT, dans toute sa solidarité, abonde dans cette initiative !!!! mais !!!!

Il ne faudrait pas que l'Arbre cache la forêt !!!! Au-delà de la bienfaisance et d'un acte débonnaire : il est de mode dans toutes les grandes entreprises de se valoriser par rapport à l'extérieur et du Grand Public pour se donner une Image Morale de Bienfaiteur !!!!

La CFDT Casino Restauration suggère donc à nos dirigeants de ne pas oublier et de créer aussi :

UNE FONDATION DE SECOURS SOCIAL

Pour tous les Enfants de Salariés qui ont été licenciés par centaines depuis le début de la restructuration !!! Merci de penser aussi à EUX.

7°) Information économique 2009 :

- Bilan présenté par le Directeur Financier
 - Impact sur les 6 mois de baisse de la TVA :

La CFDT a demandé la variation du ratio en % sur l'impact de la baisse de la TVA.

- Salaires et Charges = 38,59 % en baisse par rapport à 2008 ????

La CFDT a demandé d'avoir un indicateur de la valeur de la Masse Salariale sur A-1 pour une meilleure photographie sur le Rapport économique.

Le Directeur Financier est assez d'accord avec notre demande même si la DRH est plus ou moins en désaccord !!!!! Trop d'infos tue l'Info !!!

La situation économique est préoccupante, sachant qu'à partir du 1^{er} juillet nous serons sûr du Comparable sur les Chiffres d'Affaires H.T. et baisse de la TVA.

La relance peut-être assurée et attendue par les différents projets présentés en Mars par le Directeur Général.

La CFDT a indiqué qu'elle était sceptique mais sans défaitisme. Il faut prendre en compte la nouvelle donne de l'accentuation de la crise et de la perte de pouvoir d'achat des consommateurs en général ainsi que les multiplications de concepts concurrentiels, là où Casino Restauration n'investit pratiquement plus (arrêt d'ouvertures) mais au contraire ferme des établissements. Nous sommes sur la défensive au lieu d'être offensifs dans nos investissements : les investissements d'aujourd'hui sont nos emplois de demain. D'autre part la CFDT a souligné l'erreur commerciale de la suppression du paiement par chèque que réfutent nos clients et les poussent à aller à la concurrence !!!

8°) Rapport du Cabinet d'Expertise Comptable AXIA sur l'examen annuel des comptes 2009 de Casino Restauration SAS :

- Rapport assez dur sur la situation économique de l'Entreprise, sur sa situation économique malgré la baisse de l'impact de la TVA = 8 M Euros.
 - **Nous ne nous étendrons pas sur les données détaillées qui restent confidentielles, mais sur la question de la CFDT sur le devenir de l'Entreprise.**
- Si pas de redressement d'ici 2012 et renversement de la tendance la société risque d'être en PERIL !!!

VOTE pour la reconduction du Cabinet AXIA CONSULTANT sur l'analyse des Comptes de l'Entreprise :

Après débat, la CGT demande de pouvoir changer de Cabinet d'Expert.

CFDT/FO/UNSA, expriment leur confiance et le professionnalisme des Etudes de AXIA pour leur travail et veulent reconduire les expertises avec Eux.

- **Votants 18 : POUR 18 à l'unanimité le Cabinet AXIA CONSULTANT est reconduit.**

9°) Questions des Organisations Syndicales :

La CFDT n'avait pas rédigé de questions, mais a exprimé à la DRH qu'elle attendait toujours des réponses à ses demandes et courriers en date de l'Automne 2009, concernant la nouvelle jurisprudence constante sur la procédure du DROIT DE RETRAIT qui n'est plus conforme et légal sur notre Règlement Intérieur ainsi que la nouvelle codification du nouveau Code du Travail (maintenant 3 ans) sur notre Règlement Intérieur. La CFDT a demandé la remise à jour du Règlement Intérieur dans notre Entreprise.

La DRH a bien entendu (après 6 mois d'attente) nos demandes et a chargé la Responsable Juridique et Social de travailler sur ce dossier.

Fin du CCE à 17H

Copie : Sections

Fédération

Inspection du Travail Siège